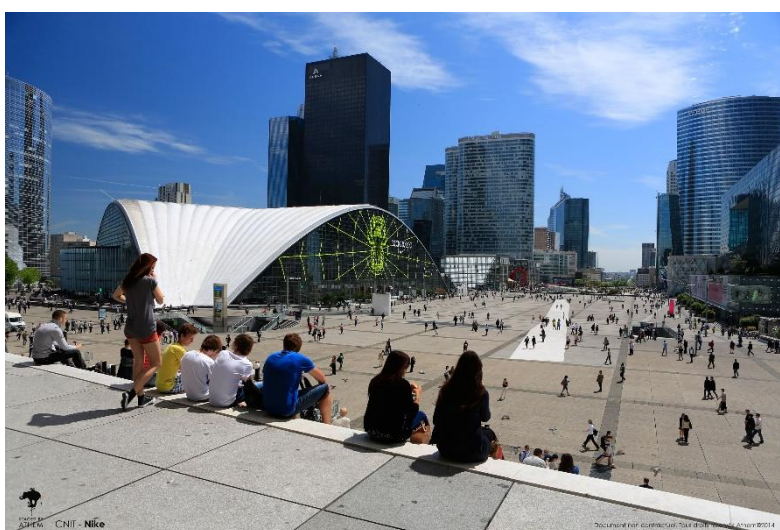


MÉDECINS ET MAÏEUTICIENS A DIPLÔME EXTRA COMMUNAUTAIRE
Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'infirmier – Article 9 et 10

INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS (IFSI)

DOSSIER D'INSCRIPTION **SESSION 2027**

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADMISSIONS, DE SCOLARITÉ ET DE FORMATION



OUVERTURE DES INSCRIPTIONS : LE 20 JUILLET 2026

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : LE 02 OCTOBRE 2026

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION

Dossier téléchargeable sur le site internet : <https://ifs-defense.fr/>

RENTREE : LUNDI 4 janvier 2027

Durée de la formation 25 semaines

INFIRMIER

IFSD – Groupe SOS Santé
CNIT 3 – 2, place de la Défense - 92800 Puteaux

Tél : 01 41 45 66 00
Siret : 777 343 427 00061
Site : <https://ifs-defense.fr/>

UN METIER D'AVENIR



**Une profession dynamique et responsable
Des compétences techniques et relationnelles**

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) est implanté au CNIT, sur le site prestigieux de la Défense à Puteaux, ville de l'ouest parisien située dans le département des Hauts de Seine (92).

Il est donc limitrophe de Paris (75), proche des Yvelines (78), du Val d'Oise (95) et de la Seine-Saint-Denis (93).

L'accès est facile par les transports en commun, métro (station La Défense Grande Arche, ligne 1 et R.E.R A), bus (17 lignes desservent la Défense), SNCF (gare de la Défense) et en voiture (A13 – A14 - A 86).

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers est sous l'égide du Groupe SOS Santé.

Dispositions Générales

Dans le département 92, la formation des médecins à diplôme extra communautaire est organisée au sein de l'IFSI instituts de formation en santé de la défense, à raison de 20 places par session de formation.

Conditions d'inscription

1) Réglementation

En référence à l'article 9 de l'Arrêté du 13 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif au Diplôme d'Etat d'infirmier,

Sont autorisés à se présenter directement au jury du diplôme d'Etat d'Infirmier défini à l'article 35, dans l'institut de formation en soins infirmiers de leur choix, les personnes remplissant les conditions suivantes :

1. Être titulaire d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de médecin ou de maïeuticien en France ou à l'étranger
2. Être titulaire du diplôme de formation approfondie en sciences médicales
3. Avoir validé les unités d'enseignements UE 3.1 S1 et UE 3.1 S2 intitulées : « raisonnement et démarche clinique infirmière », dans les conditions prévues par le référentiel de formation.
4. Avoir réalisé deux stages cliniques à temps complet de soins infirmiers d'une durée de 15 semaines permettant la validation des compétences 1.2.4 et 9 telles qu'elles sont définies à l'annexe II de l'arrêté. Par dérogation, les personnes titulaires d'une autorisation permettant l'exercice de la profession de maïeuticien en France ou à l'étranger doivent avoir réalisé un stage d'une durée de cinq semaines permettant la validation de l'acquisition des compétences 1 et 4 définies à l'annexe II de l'arrêté.
5. Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages (soit 50 000 signes environ), centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.

Les modalités d'organisation des unités d'enseignement et du stage sont fixées par le directeur de l'institut de formation en soins infirmiers choisi par le candidat, après avis du conseil pédagogique.

La formation dure 25 semaines réparties en 8 semaines théoriques, 15 semaines de stages cliniques et 2 semaines de vacances.

2) Les critères d'admission

- ✓ Être domicilié en Ile de France ou travailler dans un établissement situé en Ile de France. Les dossiers des candidats domiciliés dans les Hauts de Seine sont prioritaires. Les autres candidats seront admis si des places restent disponibles.
- ✓ Être titulaire d'un Diplôme de Docteur en Médecine ou de maïeuticien obtenu dans un pays hors communauté européenne ou titulaire du diplôme de formation approfondie en sciences médicales
- ✓ Avoir été reçu en entretien avec des cadres de santé formateurs de l'IFSI. Cet entretien a pour but d'apprécier votre maîtrise de la langue française ainsi que vos aptitudes et motivations à suivre la formation. Les entretiens auront lieu **à partir du 9 octobre.**

Les Résultats des Entretiens

Les candidats sont personnellement informés par mail à partir **du 3 novembre 2026.** Une liste principale et une liste complémentaire seront affichées à l'IFSI **le 3 novembre 2026 à 14h00.**
Le candidat doit confirmer par mail son entrée au plus tard **le 10 novembre 2026.**

Au-delà de cette date, il est présumé avoir renoncé à son entrée dans l'IFSI et sa place sera proposée à un autre candidat.

Les candidats qui ont accepté leur affectation, signent un contrat de formation ou font signer une convention de formation par un organisme financeur ou par un employeur.

1) Le report de scolarité

Le résultat de l'entretien n'est valable que pour la rentrée au titre de laquelle il a été organisé. Une dérogation est accordée de droit en cas de congé de maternité, de rejet du bénéfice de la promotion professionnelle, de rejet d'une demande de congé de formation etc...

Le report est uniquement valable pour l'Institut de Formation en Soins Infirmiers dans lequel le candidat a été précédemment admis, et ce pour une année (de novembre à mai).

2) Les conditions médicales

Pour être admis définitivement :

Le candidat ne doit pas être atteint d'une affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec la profession d'infirmier et être à jour des vaccinations antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique, hépatite B.

Il est impératif que la vaccination contre l'hépatite soit débutée le plus tôt possible si vous candidatez, afin que les contrôles sérologiques soient positifs avant le départ en premier stage soit début janvier 2027.

Au plus tard à la rentrée :

- Produire un certificat médical d'aptitude fait par médecin agréé : le document à remplir vous sera remis avec le dossier d'admission en formation.

La Formation

1) Le coût de la formation

Le coût de la formation est **de 3950 €** (AFGSU comprise) pour l'année 2027.

Les étudiants doivent également prévoir d'acheter deux tenues de stage fournies par un prestataire partenaire de l'IFSI, soit environ **50 € à 60 €** ainsi que des chaussures lavables à semelles silencieuses.

2) La durée de la formation

Dans l'Institut de Formation en santé de la Défense, le dispositif pédagogique est organisé sur vingt-cinq semaines soit : huit semaines de théorie, quinze semaines de stage et deux semaines de vacances, de début janvier à fin juin.

3) Le contenu de la formation

- Enseignement de la législation relative au système de santé français
- Etude des textes réglementant la profession d'Infirmier/ère
- Enseignement du raisonnement et de la démarche clinique infirmière
- Rappels en pharmacologie
- Initiation aux actions d'éducation thérapeutique
- Formation à la pratique des soins infirmiers, des calculs de doses et de débits,
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences : AFGSU niveau 2
- Formation à l'organisation du travail et à l'utilisation des outils de soins infirmiers (planification, transmissions ciblées, dossiers de soins informatisés)
- Formation à la pratique de la transfusion sanguine
- Accompagnement à la réalisation du travail écrit personnel d'intérêt professionnel Infirmier
- Encadrement formatif et accompagnement à la pratique professionnelle réflexive au cours des 10 semaines de stage clinique
- Suivis pédagogiques collectif et individuel
- Analyse de la pratique professionnelle

4) Coordonnateurs de la formation

Pauline BLANCHEMANCHE, Directrice

Amaël RACHDI, formateur référent de la formation continue

5) Lieu de l'action de Formation

IFSD

CNIT 3, 2 Place de la Défense

92800 PUTEAUX

L'accueil se trouve au 4^{ème} étage en face des ascenseurs. (au-dessus de la FNAC)



Photo d'identité
officielle et récente
(à coller ou à
agrafer)



DOSSIER D'INSCRIPTION - ANNÉE DE FORMATION 2027

MÉDECINS ET MAÏEUTICIENS À DIPLÔME EXTRA-COMMUNAUTAIRE

(ECRIRE EN MAJUSCULE)

J'accepte, en cas de réussite à l'entretien, que mon nom soit publié sur le site internet de l'IFSI Franco-Britannique

☐ Oui / ☐ Non

La formation est réglementée par l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif au Diplôme d'Etat d'Infirmier (Titre Ier, article 9 et 10)

1- IDENTITE

NOM de Famille : _____ Prénom : _____

NOM d'Usage : _____ Né/e le : _____

Lieu de Naissance (Ville et Pays) : _____ Nationalité : _____

Sexe : F ☐ H ☐

N° Sécurité Sociale : ____/____/____/____/____/____/____

2- COORDONNEES

ADRESSE : _____

(Si nécessaire, précisez le nom de la personne qui vous héberge)

CODE POSTAL : _____ COMMUNE : _____

Téléphone domicile : _____ Portable : _____

E-Mail : _____

Quel sera votre moyen de transport durant la formation ?

FICHE A RETOURNER

3- SITUATION DE FAMILLE

Etes-vous ? (rayer les mentions inutiles)

Célibataire Marié(e) Pacsé Vie maritale Divorcé(e) Veuf (ve)

Avez-vous des enfants ? : _____ Si oui, combien ? : _____

Quel(s) âge(s) a-t-il ou ont-ils ? :

4- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

Avez-vous une expérience professionnelle :

- ☐ Faisant fonction d'infirmier/ère
- ☐ Faisant fonction d'aide-soignant/e
- ☐ Autre :

Avez-vous un contrat de travail : CDI ou CDD (*rayer la mention inutile*)

Nom de l'établissement : _____

ADRESSE : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

NOM du Responsable : _____ Coordonnées : _____

5- AUTORISATION D'EXERCICE

☐ Exercice infirmier ☐ Exercice aide-soignant ☐ Autre

Si vous avez une autorisation d'exercer en tant qu'un aide-soignant ou infirmier, merci de nous fournir une photocopie.

Lieu d'exercice (établissement et département) : _____

Durée du contrat ou de la mission : _____

Date de délivrance de l'autorisation : _____

Date d'expiration de l'autorisation : _____

Promesse de prise en charge financière de l'employeur : ☐ Oui ☐ Non

6- COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CENTRE DE FORMATION : (rayer les mentions inutiles)

-Pôle Emploi -Mission Locale / PAIO / CIO -Journée Portes Ouvertes -Forums des métiers

-Site internet -Etudiants -réseaux sociaux

Autre (s), précisez-le (s)quel (s) : _____

Préciser de quel forum il s'agit : _____

**Vous devez venir déposer le dossier en main propre ou si vous ne pouvez pas vous déplacer,
Veuillez adresser votre dossier comportant les pièces suivantes à :
(aucun dossier par mail ne sera accepté) **dernier délai le 2 octobre 2026****

Service Sélection MEDEC
IFSI FB de Puteaux
CNIT 3 – 2, Place de la Défense – 92800 PUTEAUX
Tél : 01 41 45 66 00 – Fax : 01 41 45 65 95

- ☐ 1 Lettre de motivation manuscrite
- ☐ 1 Curriculum vitae
- ☐ 1 justificatif de domicile (facture EDF, téléphone, quittance de loyer...)
- ☐ **1 Photo d'identité officielle et récente format passeport**
(à coller sur le dossier d'inscription, tête nue, sans couvre-chef)
- ☐ 1 Photocopie de la carte d'identité française ou copie du titre de séjour en **cours de validité**
- ☐ 1 diplôme de langue française niveau B2
- ☐ 1 copie du diplôme de **Docteur en Médecine ou maïeuticien** original acquis à l'étranger –
(pas d'attestation de succès – pas de certificat de réussite) accompagnée de la traduction en français de votre diplôme par un traducteur assermenté auprès des autorités françaises compétentes (Tribunal d'Instance, Tribunal de Grande Instance...) **ou** si votre diplôme est écrit en Français : faire valider celui-ci par votre Ambassade.
- ☐ L'engagement financier avec un employeur d'un montant de **4250 euros** ou une promesse de prise en charge individuelle pour la formation d'un montant de **3950€**
- ☐ Le certificat de travail délivré si employeur
- ☐ Une enveloppe A4 (avec votre adresse postale) timbrée affranchie à 3 euros.
- ☐ Le règlement de **40 €** correspondant aux frais de dossier, par chèque à l'ordre
de l'IFSI IFSD ou en espèce
Pour le paiement en espèce, merci de vous rendre sur rendez-vous (01 41 45 66 00) au secrétariat de l'IFSI - CNIT 3- 2, place de La Défense – 92800 Puteaux – 4^{ème} étage
Le Mandat CASH n'est pas accepté

TOUT DOSSIER INCOMPLET OU MAL RENSEIGNÉ SERA REJETÉ

Les frais d'inscription sont non remboursables en cas de désistement du candidat ou de non-réussite à l'entretien

Je m'engage à ne pas modifier mon choix après le dépôt du dossier et j'accepte sans réserve le règlement qui régit cette demande.

Je soussigné/e atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés sur ce document.

Fait à

Le,2026.

Signature du candidat :

NE RIEN INSCRIRE DANS CE CADRE

Dossier contrôlé par :

Numéro du dossier :

Frais d'inscription : ☐ Espèces
.....

Date de réception du dossier :

☐ Chèque

Banque :

Financement de la formation :

☐ Etablissement employeur

☐ Personnel

☐ Autre, Nom de l'organisme financeur :

.....